

ÉVÉNEMENTS HANS ERNI



EXPOSITION HANS ERNI

Collection Inge & Francis Clivaz

Du 29 septembre au 12 novembre 2023

Galerie du Boléro

Hans Erni peut être considéré comme le trait d'union entre l'art classique et la peinture moderne. Ses gravures, estampes et dessins nous montrent son engagement pour la culture et la littérature mais aussi celui pour des valeurs humanistes et environnementales. Les œuvres originales, les ouvrages de bibliophilie et les livres d'artistes de la collection Inge & Francis Clivaz sont exposés pour la première fois. Un événement à ne pas manquer !

Entrée libre de 15h à 18h, du mardi au dimanche
022 950 84 00 - bolero@versoix.ch - www.bolero-versoix.ch

LE BOLÉRO FAIT SON CINÉMA

Hans Erni, un peintre dans le siècle



Dimanche 22 octobre 17h

Entrée libre - Galerie du Boléro

Jean-Philippe Rapp, journaliste, conseiller éditorial et ami de l'artiste, nous présente ce film exceptionnel réalisé par Raphaël Blanc sur le peintre suisse préféré de Picasso. Tourné durant trois ans, ce documentaire dresse un portrait intimiste de celui qui a traversé le 20^e siècle

en s'engageant en faveur de la paix et de la protection de l'environnement.

AGENDA

04.10.2023 – 10h30 et 16h30
« Histoire à partager » dès 4 ans
Les bibliothécaires lisent des albums, entrée libre!
Bibliothèque du Boléro

07.10.2023 – 10h30
Cérémonie d'accueil des nouvelles et nouveaux résident-e-s
Les associations versoisiennes vous présentent leurs activités.
Galerie du Boléro

07.10.2023 – 10h
18.10.2023 – 10h
« Bébé bouquine ! »
Un moment de lecture et de comptines pour les tout-petits
Accueil des tout-petits en famille
Entrée libre
Bibliothèque du Boléro

09.10.2023 – 20h00
Séance du Conseil municipal
Maison du Charron, 1^{er} étage
Ouvert au public

24.10.2023 – 15h00
Atelier Mortelle Adèle
Dès 8 ans
Atelier jeux et bricolage spécial Mortelle Adèle
Animé par les bibliothécaires
Sur inscription, entrée libre

26.10.2023 – 18h-19h
« Marque-Page » Club de lecture Adulte
Un moment de convivialité autour de vos coups de cœur et de l'actualité littéraire
Entrée libre
Bibliothèque du Boléro

Tous les lundis - De 9h30 à 11h30
Jouons ensemble
Ludothèque
Jouons ensemble – Accueil enfants et adultes. Gratuit
Info: www.ludoversoix.ch/



DATE À RETENIR
Du vendredi 3 novembre au dimanche 5 novembre
14^e édition du Festival international de guitare de Versoix
Salle Adrien-Lachenal & Les Caves

EXPOSITION

INSTANTS JAPONAIS

Le Japon de Marie-Jo et Michel Butor

du 2 octobre au 26 novembre

Hall du Boléro

Dans le cadre de l'Automne de la culture japonaise en Suisse, découvrons le Japon du quotidien avec les photographies de Marie-Jo Butor et des textes de Michel Butor. Ce couple emblématique s'est rendu à de nombreuses reprises au Japon. Tant la culture millénaire que la vie de tous les jours les ont inspirés. Cette exposition est extraite du livre « Cent instants japonais »

(Ed. Notari-Genève)
Entrée libre 7/7



CONFÉRENCES

ART & POUVOIR

Galerie du Boléro - entrée libre

L'association versoisienne Historia vous présente un cycle de conférences sur les relations entre l'art et le pouvoir
« Quand les artistes font l'histoire ».



Mardi 3 octobre 18h30

Art et Pouvoir dans l'Antiquité, quand les artistes servent le régime : Ramsès II, Jules César, Cléopâtre et Auguste ont su user de l'art pour servir leur propagande. Conférence illustrée présentée par Glenn Thurnherr et Samuel Angeloni.

Jeudi 19 octobre 18h30

Au service des princes de la Renaissance, les destins croisés de Michel-Ange et de Léonard de Vinci. Les œuvres de ces deux grands artistes s'avèrent être un moyen redoutable pour servir le prestige des plus grands, de Laurent le Magnifique à François 1^{er}, en passant par le Pape.

Jeudi 2 novembre 18h30

De Louis XIV à Napoléon 1^{er}, il est indéniable que la monarchie française s'est fait représenter avec splendeur par les artistes de son temps. Cette conférence reviendra sur l'usage de l'art comme moyen de propagande sous les règnes de Louis XIV et Napoléon 1^{er}.

CONCOURS PHOTO ZOOM

Durant l'exposition transfrontalière Zoom 2023 présentée dans le Hall du Boléro, les visiteurs ont été nombreux à voter pour leur image préférée. Le lauréat est Bruno Le Feuvre pour sa photographie « Millefeuille de sapins » prise en 2010 au Mont Tendre.



LES CAVES

Spectacle de magie pour toute la famille

Gianfranco le Magicien
Dimanche 1^{er} octobre à 11h

Concert hip-hop
Jo2Plainp
Vendredi 6 octobre à 21h

Humour - one man show
Nadim Kayne
Samedi 7 octobre à 20h30

Récital de piano - Association Concerts des Dimanches
Anne Boëls, Bach et variations Goldberg
Dimanche 8 octobre à 17h

Concerts jazz - Festival JazzContreband
Gabriel Zuffrey Trio - B.E. for Heavens
Vendredi 13 octobre à 21h
Les Géants Terrestres
Vendredi 20 octobre à 21h
Billetterie en ligne sur www.lescavesversoix.ch

Soirée tango - concert et milonga
Trio... Y su orquesta
Samedi 14 octobre à 20h30

Concert musique classique - Agence Crescendo
Maxime Alberti, piano
Dimanche 15 octobre à 17h

Concert indie, pop-rock et folk
Irikanto
Samedi 21 octobre à 21h

Concert indie, pop
Alice Torrent
Vendredi 27 octobre à 21h

Concert rock
Tribute to the Shadows
Samedi 28 octobre à 21h
Concert musique classique jeune public, dès 7 ans
Vénéla Neuquenlman et Tatjana Draskovic
Dimanche 29 octobre à 11h

Réservations sur www.lescavesversoix.ch
Adresse : 6 rte de Sauvigny, 1290 Versoix



BIBLIOTHÈQUE

CONTES ET HISTOIRES TERRIFIANTES POUR HALLOWEEN

« Quel bonheur d'avoir peur ! » racontés par David Telese

Mardi 31 octobre 2023 à 17h

Durée 50 min. De 8 à 12 ans
Sur inscription auprès de la bibliothèque.

Une série de contes effrayants dont celui de Jean sans peur qui n'avait peur de rien! Pourtant, il aurait tout donné pour connaître le tremblement, le frisson, le tressaillement. Le héros de ce conte devra s'exiler dans le vaste monde pour découvrir ce qui le fait vibrer.



David Telese est conteur et dessinateur italo-suisse né à Lausanne. Après ses études aux Beaux-Arts de Genève, il se consacre au dessin et à l'art du conte.
bibliotheque@versoix.ch
Chemin Jean-Baptiste Vandelle 8, CH 1290 Versoix
www.versoix.ch/biblio

Déchets et recyclage

DU BON USAGE DES POINTS DE COLLECTE ET DU DÉBARRAS DES ENCOMBRANTS

Malgré des directives claires présentes sur chaque point de collecte, de nombreux dépôts de déchets sont constatés en dehors des heures indiquées ainsi qu'à côté des conteneurs enterrés. Il est important de respecter les horaires de dépôts de déchets fixés, à savoir du lundi au samedi de 7h00 à 20h00.

CE NE SONT PAS DES DÉCHETS ENCOMBRANTS...

Les points de collecte sont gérés par la police municipale ou tout autre agent ayant mandat de veiller à l'observation de la loi et sont exclusivement réservés aux habitant-e-s de la Commune.

Du bon usage des points de collecte
Aidez-nous à lutter contre la pollution sonore en utilisant les points de collecte uniquement durant l'horaire fixé.
Horaire : du lundi au samedi, de 7h à 20h
Dépôts interdits : dimanches et jours fériés

Rappel
Pour tous vos déchets recyclables, y compris ferraille et déchets encombrants des ménages privés, l'ESREC des Chânets à Bellevue est ouvert aussi les samedis et dimanches de 10h à 17h.

Collecte : 1er jeudi du mois sur les emplacements désignés

Dépôt interdit (amende CHF 100.00 minimum)

Ville de Versoix - versoix.ch - 021 775 60 00

La Ville de Versoix compte 52 points de collecte des déchets sur lesquels sont installées 193 conteneurs enterrés. Ce large réseau permet aux ménages versois de recycler et de se débarrasser facilement de leurs déchets (ordures ménagères, PET, verre, papier et cartons, piles, etc.). Des P'tites poubelles vertes destinées à la récolte des déchets de cuisine et des sacs biodégradables sont disponibles gratuitement sur demande à la réception de la Mairie et à la quincaillerie Bardet (place de la Gare CFF).

Les points de collecte sont surveillés et destinés aux habitants de la commune de Versoix. Les dépôts en dehors des heures et des conteneurs sont soumis à des amendes à partir de CHF 100.-.

Concernant la levée des déchets encombrants et de la ferraille

Chaque premier jeudi du mois est consacré à ce que l'on appelle communément la levée des « encombrants ». Il s'agit uniquement de la levée d'objets tels que des canapés, lits, fauteuils, matelas, armoires, meubles et objets ménagers volumineux (dont l'essentiel de la matière est du bois et/ou du plastique) et

le mobilier de jardin (en bois ou en plastique). Le même jour sont également ramassés tous les objets métalliques, mais aussi les frigos, fours, cuisinières, congélateurs, lave-vaisselle, lave-linge, sèche-linge, câbles électriques, appareils électroménagers, ordinateurs, imprimantes ou encore écrans.

Si vous ne pouvez pas déposer vos déchets encombrants la veille du premier jeudi du mois, nous vous invitons à vous en débarrasser à l'espace de récupération cantonal des Chânets à Bellevue (déchetterie) qui est à la disposition des particuliers uniquement, pour tous les déchets ménagers, encombrants et spéciaux.

Les Chânets | Bellevue

Horaires d'été : de mars à octobre
Lundi : fermé
Mardi-Vendredi : 15h00-19h00
Samedi-Dimanche et jours fériés : 10h00-17h00

Horaires d'hiver : de nov. à février
Lundi : fermé
Mardi-Vendredi : 14h00-17h00
Samedi-Dimanche et jours fériés : 10h00-17h00

Adresse : chemin des Chânets, 1293 Bellevue

LUTTONS ENSEMBLE CONTRE LES DÉJECTIONS CANINES

Les excréments de chiens prolifèrent dans toute la ville et sont particulièrement désagréables aussi bien pour les habitant-e-s que pour les services communaux en charge du nettoyage du domaine public.

Afin de maintenir la propreté des rues et des parcs communaux, chaque propriétaire de chien doit faire preuve de civisme et de respect des autres en ramassant les déjections de son animal. Des caninettes sont à votre disposition dans toute la ville, utilisez-les! Des sacs à crottes avec leur étui à accrocher à la laisse sont également disponibles gratuitement à la réception de la Mairie.



Un été animé

GRAND SUCCÈS POUR LA 4^{ÈME} ÉDITION DE VERSOIX-PLAGE À LA BÉCASSINE

Du 13 juillet au 12 août s'est tenue la quatrième édition de « Versoix plage » sous un format inédit. Pilotée par les TSHM en collaboration avec le service de la Cohésion sociale de Versoix, cette nouvelle édition a compté sur la participation de la ludothèque, de la bibliothèque, du foyer de jour Livada (Pro Senectute), de l'EMS de Saint-Loup, du club d'échecs et des associations qui animent la Passerelle volante.



Les animations ont été nombreuses, dans une ambiance conviviale, familiale et intergénérationnelle. Autour des chaises longues, des lectures et des rafraîchissements, de beaux échanges sont nés entre jeunes et moins jeunes. Les accueils parents-enfants en parallèle de la gym-seniors ou encore le théâtre de marionnettes, ont offert aux enfants, aux familles et aux aînés une grande diversité de stimulations sensorielles et motrices au travers des dialogues culturels et sociaux.

Les jeunes et les professionnels ont veillé à divertir les usagers de la plage et à offrir une prestation de qualité afin de valoriser la commune et son cadre de vie. Parmi les activités, la soirée jeu a permis aux familles et aux habitant-e-s de tester leur créativité, leur esprit de compétition ou de coopération, tout en renforçant les liens familiaux et sociaux. Cette manifestation s'est conclue par un cinéma en plein air pour célébrer cette nouvelle édition.

Activités sportives

DISPOSEZ DE MATÉRIEL EN TOUT TEMPS GRÂCE À DES CASIERS CONNECTÉS



Le Centre sportif de Versoix (CSV) vient d'accueillir des casiers connectés BoxUp. Le principe est simple : après téléchargement de l'application, il vous suffit de vous inscrire pour bénéficier gratuitement d'un accès au matériel contenu dans les six casiers. Vous pourrez ainsi pratiquer votre activité préférée (basket, football, tennis de table, pétanque ou encore beach-volley) à tout moment.

LA VILLE DE VERSOIX ET SON SECRÉTAIRE GÉNÉRAL RENONCENT À FAIRE APPEL DU JUGEMENT DANS L'AFFAIRE VIGOUSSE

Dans son jugement rendu le 16 août dernier, le Tribunal d'arrondissement de Lausanne a reconnu que l'article de Vigousse (daté du 3 septembre 2021) a porté une atteinte illicite à la personnalité du Secrétaire général de la Ville de Versoix et a condamné le journal à lui verser la somme symbolique d'un franc à titre de réparation du tort moral. Bien que n'adhérant pas à l'ensemble des considérations du jugement au civil, le Conseil administratif et le Secrétaire général accueillent favorablement la reconnaissance par

le Tribunal d'une atteinte, même partielle, à la personnalité et à l'honneur, laquelle confirme leurs positions par rapport à cet article et aux prétendus faits qui y sont relatés. Par conséquent, le Conseil administratif a décidé de renoncer à recourir, décision également prise par le Secrétaire général, premier concerné.

Après deux ans de procédure, le Conseil administratif estime qu'il est désormais temps de mettre un terme à cette affaire et de consacrer l'énergie nécessaire à la mise en oeuvre des recommandations issues de l'analyse organisationnelle dont les résultats ont été rendus publics au mois de juin dernier.